

Comité de pilotage du suivi de la scolarité des sportifs de haut niveau.

Compte rendu de la réunion du 10 novembre 2017

Présents : liste d'émargement en pièce jointe

Ouverture de la réunion par Bernard Lebrun qui excuse le recteur et accueille les membres du comité de pilotage. Marion Debouche excuse également Thierry Péridy, Directeur de la DRDJSCS qui a eu un empêchement de dernière minute. La convention entre la DR et le Rectorat devait être signée ce jour mais en l'absence des signataires, celle-ci est repoussée. Dès que la convention 2017-2020 sera signée, elle sera envoyée aux membres du comité de pilotage.

Un tour de table est organisé.

1. **Des éléments de contexte** sont rappelés en introduction, en effet sur le plan national un texte de recommandations pour une gouvernance territoriale du sport de haut niveau a été signé. Une mission pilotée par Monsieur Claude ONESTA est actuellement en cours. Enfin l'obtention des JOP 2024 par la France doit mettre en perspective les travaux du groupe. Il est également indiqué qu'un chantier est lancé par le Ministère des sports et le CNOSF sur la réflexion du modèle sportif Français. Sur le plan régional, la CRCS du 4 décembre 2017 doit définir la feuille de route de l'instance de coordination du sport de haut niveau pour 2018. Enfin la réforme d'entrée à l'université est en cours il est trop tôt pour en parler mais des attendus seront exigés pour l'entrée en faculté et donc en STAPS.
2. **Le compte rendu du précédent comité de pilotage du 23 juin 2016 est adopté à l'unanimité**, Claude Gangloff souhaite cependant que soit corrigée la mention " Claude Gangloff représente" par "Claude Gangloff remplace". La correction sera effectuée.
3. **Résultats des sportifs** : les résultats sportifs sont présentés partiellement, de bonnes performances sont à noter. Il convient de prendre en compte le parcours des sportifs. En effet un certain nombre de sportif performant dans une autre région suite à leur carrière sportive. La région des Pays de la Loire est une région de formation et il faut la valoriser. cette donnée est de plus en plus intégrée, organisation de suivi de sportif à 8 ans / 12 ans.
4. **Résultats scolaires: diaporama en pièce jointe**
Les effectifs sont stables par rapport à 2016 : 124 sportifs ont passé le baccalauréat, soit 92 garçons et 24 filles. (77 bac généraux, 32 en bac techno et 15 en bac pro). 10 sportifs de haut niveau n'ont pas été reçus au bac, c'est beaucoup plus que les années précédentes. Cette tendance est à analyser. Bernard Lebrun regardera dans le détail le profil de ces sportifs (discipline sportive, lieu d'entraînement..) en lien avec Céline Guelzec et Philippe Renaud afin de comprendre les causes de ces échecs. Il pourrait s'agir de sportifs isolés (hors pôles). La moyenne en EPS est de 16,4 (même moyenne en CCF et en ponctuel). Concernant l'option facultative un débat s'ouvre sur les attendus de l'épreuve. Proposition : les enseignants du CENS ont élaboré un document pour préciser les attendus à communiquer aux élèves en amont de l'épreuve. ce document pourrait être diffusé aux SHN. Il sera placé sur le site internet de l'académie de Nantes et diffusé aux coordonnateurs de pôles.

5. **Perspectives 2017-2018** : point sur les listes de haut niveau, un nouveau mode opératoire est expliqué par rapport aux listes (changement d'appellation et critère de performance minimum pour entrer sur les listes). Les sportifs listés sont intégrés dans le PSQS par les fédérations à partir du 1er novembre. Jean-Michel Eon présente un document statistique pour le CREPS, quelques modifications sont à apporter et il sera renvoyé aux membres du comité de pilotage. 954 sportifs. 39 structures regroupent 677 sportifs. 130 collégiens répartis dans 12 établissements scolaires, 368 lycéens répartis dans 25 établissements scolaires, 108 post bac dont 23 BTS. Cela démontre la diversité des établissements d'accueil. On dénombre 20 sportifs professionnels listés et 257 listés hors structure. Il existe 2 principes contradictoires :
- personnalisation des parcours et choix personnel de l'orientation
 - regroupement des sportifs dans les établissements pour pouvoir accompagner financièrement.
6. **Accompagnement financier** : répartition des HSE. Présentation des HSE accordées par le rectorat aux établissements scolaires support, accueillant des sportifs de haut niveau. Reprise des critères des années précédentes. Bernard Lebrun remercie le CREPS d'avoir effectué le travail de ventilation en fonction des critères adoptés par le comité (effectifs...). Il est proposé aux membres du comité de pilotage d'adopter cette répartition avec un changement : le coefficient pour les CFCP (centres de formation des clubs professionnels) est minoré car dans le volume des sportifs des CFCP très peu sont listés. De plus, Ces sportifs n'ont pas besoin de beaucoup d'aménagements scolaires en semaine. La répartition est validée et il est rappelé que les HSE dépendent de deux BOP (budget opérationnel de programme) distincts entre le public et le privé.

Une remarque est formulée par rapport aux catégories d'âge aidées (lycéens et classes à examens), en effet les élèves de seconde ont des besoins importants pour réussir à organiser leur emploi du temps, c'est un accompagnement méthodologique important. Le public cible des HSE n'est peut-être pas les terminales et premières. Se pose aussi la question du soutien scolaire des collégiens. Un texte d'utilisation des HSE pourrait être rédigé.

Concernant les crédits du BOP SPORT 2018, ceux ci sont en augmentation (hausse de 23 %) la hausse ne concernera pas uniquement le sport de haut niveau mais la ligne sera stabilisée. Le dialogue de gestion avec la direction des sports aura lieu le 14 novembre. La hausse proposée permettrait d'agir en complémentarité de la Région sur les aides aux sportifs listés (notamment pour les collectifs nationaux) et d'alimenter les réflexions dans le cadre de l'élaboration du schéma du sport de haut niveau.

La région présente un point d'étape des réflexions sur le règlement d'intervention du sport de haut niveau, les choix ne sont pas encore tout à fait arrêtés. La région souhaite l'ouverture de la campagne d'aide aux vacances de Noël. Pour les aides aux sportifs : une modification des barèmes est prévue, notamment pour prendre en compte la réactivation en 2018 du dispositif élite). La région indique aussi qu'elle soutient la pré filière et les SSS (budget constant 19 000 € sur les SSS). Enfin Sophie Cam indique qu'un groupe de travail se réunira afin d'étudier la possibilité pour les sportifs de haut niveau de s'engager dans une formation par apprentissage.

7. **Communication : validation des PPF** à la commission nationale du sport de haut niveau le 4 décembre prochain. Une question est posée par rapport au PPF de cyclisme et de jeunes filles en cyclisme route intégrées à la Colinière. Pour les conventions, un rapprochement avec le CROUS de Nantes va permettre de mettre à disposition 10 logements réservés aux SHN à la rentrée de septembre 2018.

8. **Présentation de la convention DRDJSCS / Rectorat 2017-2020**, quelques corrections sont demandées, la version finale sera mise à la signature du Recteur et du directeur de la DRDJSCS.

La prochaine réunion du comité de pilotage est prévue **le lundi 9 juillet à 14H30 à la MAN**